

LA FORÊT DES NAISSANCES

Mais de quoi s'agit-il ?

Un arbre c'est la vie, alors pour chaque enfant né sur la commune de Cheillé en **2023** la municipalité propose de planter un arbre qui poussera, grandira et marquera sa naissance sur notre commune. Pour cette action, il est nécessaire d'inscrire votre enfant en mairie via ce formulaire !

Vos coordonnées

Responsable légal n°1

NOM / Prénom :

Adresse complète :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Responsable légal n°2

NOM / Prénom :

Adresse complète :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Votre enfant

NOM / Prénom :

Sexe : masculin féminin

Date de naissance : / / 2023

Adresse complète :

Code Postal :

Ville :

*La municipalité vous félicite pour la naissance de votre enfant.
Nous reviendrons vers vous pour l'organisation de l'inauguration.*

